

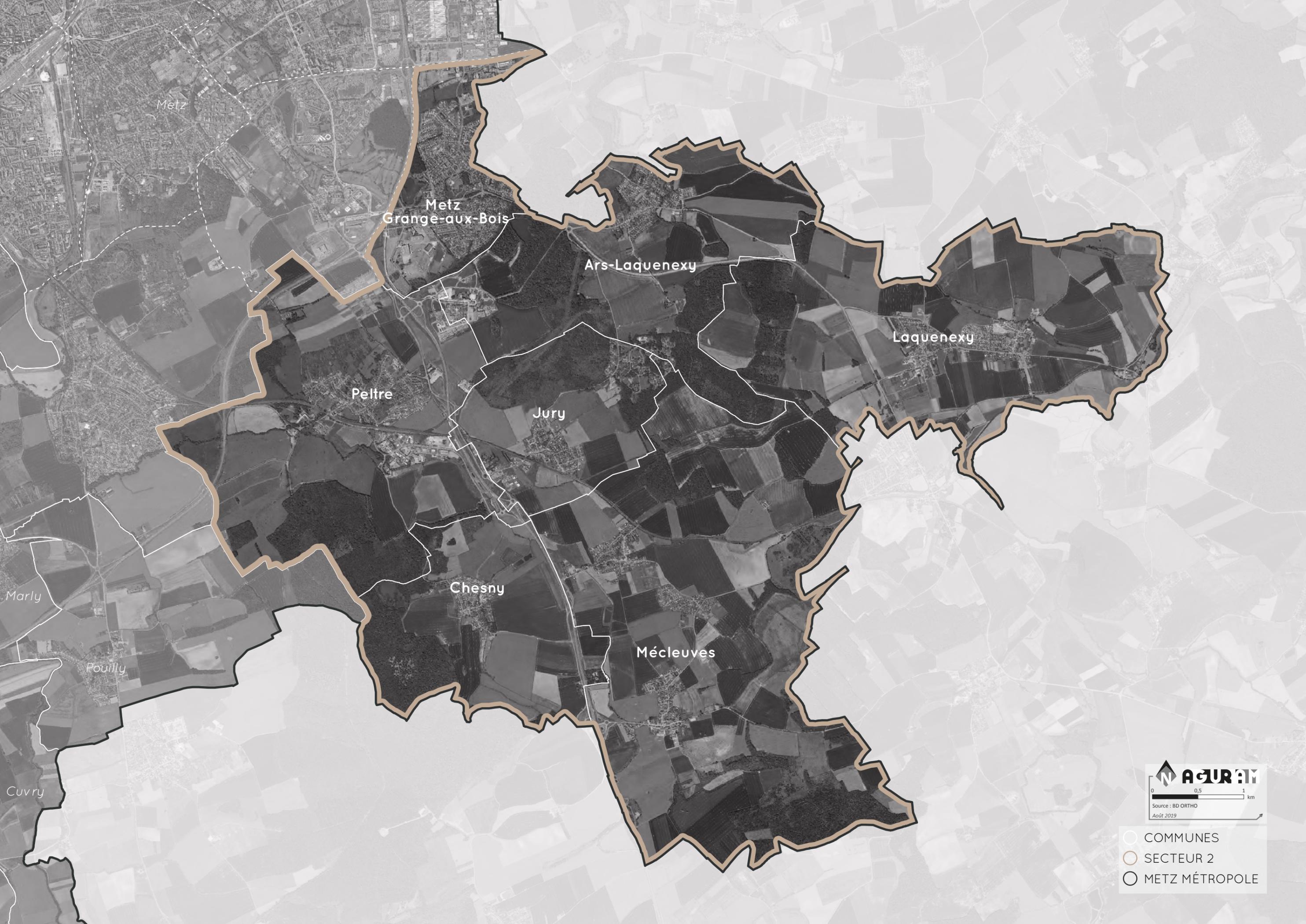
SECTEUR 2

Inscrit dans le relief du plateau lorrain versant Rhin, ce secteur se structure principalement autour de trois grandes voies de communication (RN431, RD999 et RD955) et du site de Mercy (Centre hospitalier régional), qui constitue son point culminant.

Ce secteur présente progressivement des paysages urbains (Grange-aux-Bois), intermédiaires (Peltre, Jury) puis ruraux (Laquenexy, Méclevés, Chesny). Cette partie de la métropole dispose de vastes espaces boisés qui en constituent les principaux corridors écologiques.

L'agriculture y est bien présente et diversifiée (cultures, élevages, circuits-courts). La ZAC communautaire du Pôle santé innovation de Mercy est désormais un pôle d'emplois majeur de la métropole aux portes du cœur métropolitain. Les zones d'activités de Jury et Peltre sont dynamiques et bénéficient de la desserte de la RD955.

Cinq communes de ce secteur disposent ou disposeront d'un PLU de dernière génération à l'horizon 2020. Metz et Ars-Laquenexy ont un PLU SRU.



Metz

Metz
Grange-aux-Bois

Ars-Laquenexy

Laquenexy

Peltre

Jury

Chesny

Méclevés

Pouilly

Marly

Cuvry

AGURAM

0 0,5 1 km

Source : BD ORTHO

Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 2
- METZ MÉTROPOLE

ARS-LAQUENEXY



EN BREF



Ars-Laquenexy est une commune résidentielle limitrophe de Metz localisée en bordure orientale de la métropole. Elle bénéficie d'un bon niveau de desserte automobile avec la RD999 (Metz, Château-Salins, Sarrebourg). Malgré une proximité immédiate avec la ville, son paysage agricole lui permet de conserver un caractère rural typique des communes du plateau lorrain oriental.



Construite historiquement autour de la rue Principale, la commune s'est largement développée au nord-est avec l'apparition de plusieurs extensions pavillonnaires d'Après-Guerre. Ars-Laquenexy accueille aujourd'hui les équipements communautaires du Pôle innovation santé de Mercy et du Centre hospitalier de Jury, partagés respectivement avec les communes de Peltre et Jury. En parallèle, le village se distingue par son patrimoine bâti d'exception (Château de Mercy, Ferme de Chagny-la-Horgne).



Le ban communal est composé principalement d'espaces agricoles (grandes cultures et pâturages). La trame forestière y est très présente avec les bois de Mercy, Lefèvre et Royal. Le village est implanté sur le versant ouest du ruisseau de Vallières, qui constitue une continuité écologique supracommunale importante de l'est de la métropole. Séparé par une ligne de crête boisée, le site de Mercy est isolé du reste du territoire communal. On peut distinguer, au-delà de cette ligne, d'autres éléments remarquables, avec l'étang de Mercy ou encore le Groupement fortifié de la Marne (ouvrage d'Ars-Laquenexy).

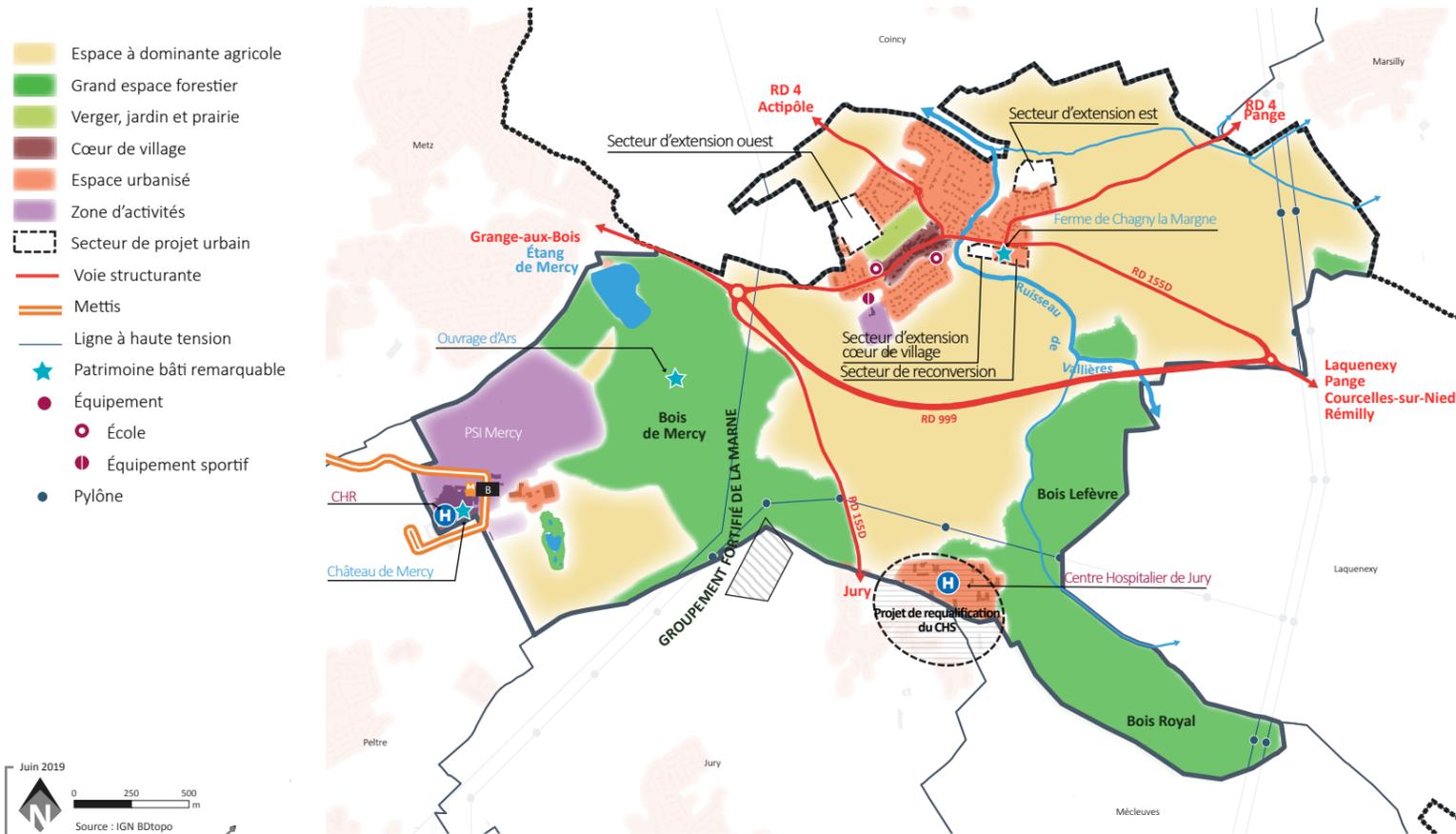


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Laquenexy, Courcelles-sur-Nied), Ars-Laquenexy est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 16 mai 2012.



La commune a pour principal objectif de conforter sa démographie sur le long terme, en attirant une population jeune. Afin d'y parvenir, elle base sa stratégie sur le développement de structures adaptées (écoles, complexe sportif), mais aussi en diversifiant son offre de logements (locatifs, individuels). En parallèle, elle souhaite conserver le caractère rural de village en préservant ses éléments paysagers remarquables (ligne de crête boisée, espaces agricoles), tout en renforçant son attractivité (diversification de son économie, amélioration de son niveau d'équipements, développement des modes doux).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension ouest (OAP - 2,1 ha)

Secteur d'extension et de reconversion ferme de Chagny la Horgne (OAP - 0,6 + 1,4 ha)

Secteur d'extension est (2AU - 2,7 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



938

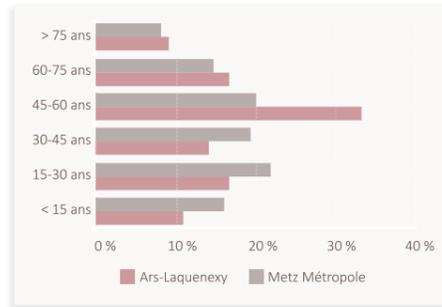
habitants
(0,4 % de Metz Métropole)

331

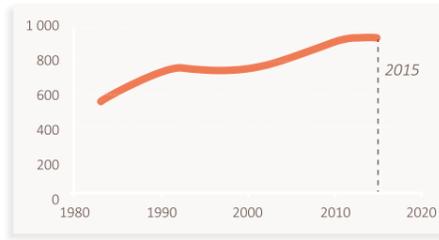
ménages

2,5

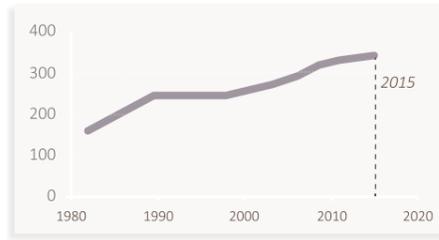
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



64,3 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

6,6 %

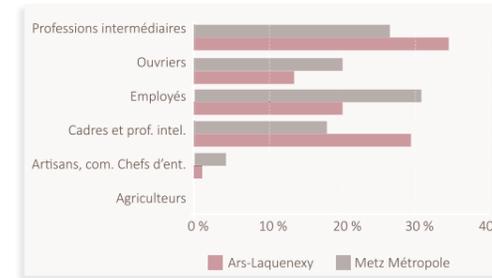
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

2 179

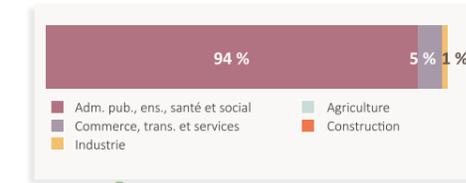
emplois sur la commune

7,9 %

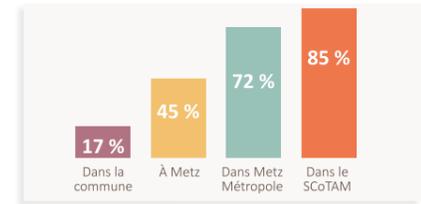
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



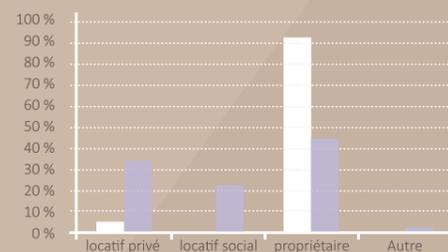
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

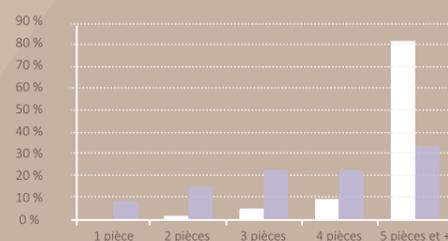


■ Ars-Laquenexy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

331 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

93,9 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

3,5 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **622 HA**

Surface agricole utile (SAU) **326 HA**

Sièges d'exploitation agricole **3**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 16 mai 2012

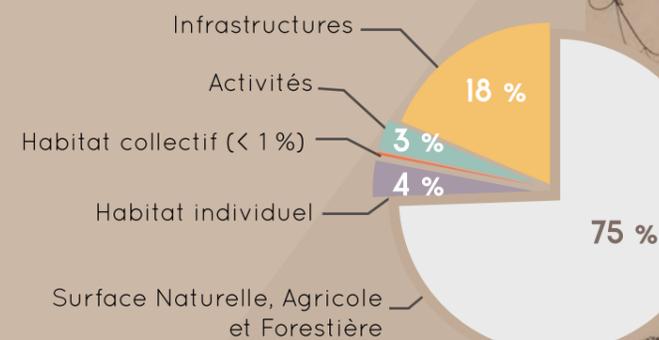
> Modification simplifiée n° 1 du PLU (en cours)

> ZAC intercommunale Pôle santé innovation de Mercy

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Château de Mercy (début XX^e siècle)
- > Ferme de Chagny la Horgne (XV^e siècle)
- > ENS Groupement fortifié de la Marne



CHESNY



EN BREF



La commune de Chesny est desservie par la RD955, au sud-est de la métropole. Depuis les échangeurs de cette infrastructure, ou par la commune de Peltre sa voisine, on accède à Chesny par la RD155c. Comme pour les autres communes du secteur, l'attrait résidentiel relève de cette proximité des pôles actifs, associée à un cadre rural et bucolique.



Le village de Chesny était initialement composé de deux hameaux, de part et d'autre du ruisseau Saint-Pierre. Le noyau villageois de Chesny présente les aspects traditionnels et les caractéristiques du village lorrain (constructions mitoyennes, bâtis anciens agricoles, fronts bâtis dégagant des espaces, servant initialement d'usoirs). La commune a tout d'abord connu un développement vers le sud, dans les années 1980, puis s'est agrandie vers le nord, jusqu'à aujourd'hui, avec des lotissements successifs. La population a doublé depuis 1990. On trouve encore quelques traces des maisons-fortes avec une ancienne tourelle proche de l'église ou une ferme ancienne rue du Moulin-haut. Le fort militaire de Chesny-nord est, quant à lui, occupé par des installations de l'École nationale d'ingénieurs de Metz (Enim).



Majoritairement agricole, le territoire communal est bordé par le bois de l'hôpital à l'ouest et par des boisements récents au nord, en lien avec l'ancien fort militaire. L'étang du Peigneux ponctue ces espaces naturels et constitue un cœur de nature, identifiée par le SCoTAM. Il se trouve sur un autre bassin versant que celui du ruisseau Saint-Pierre, principal corridor écologique de la plaine cultivée.



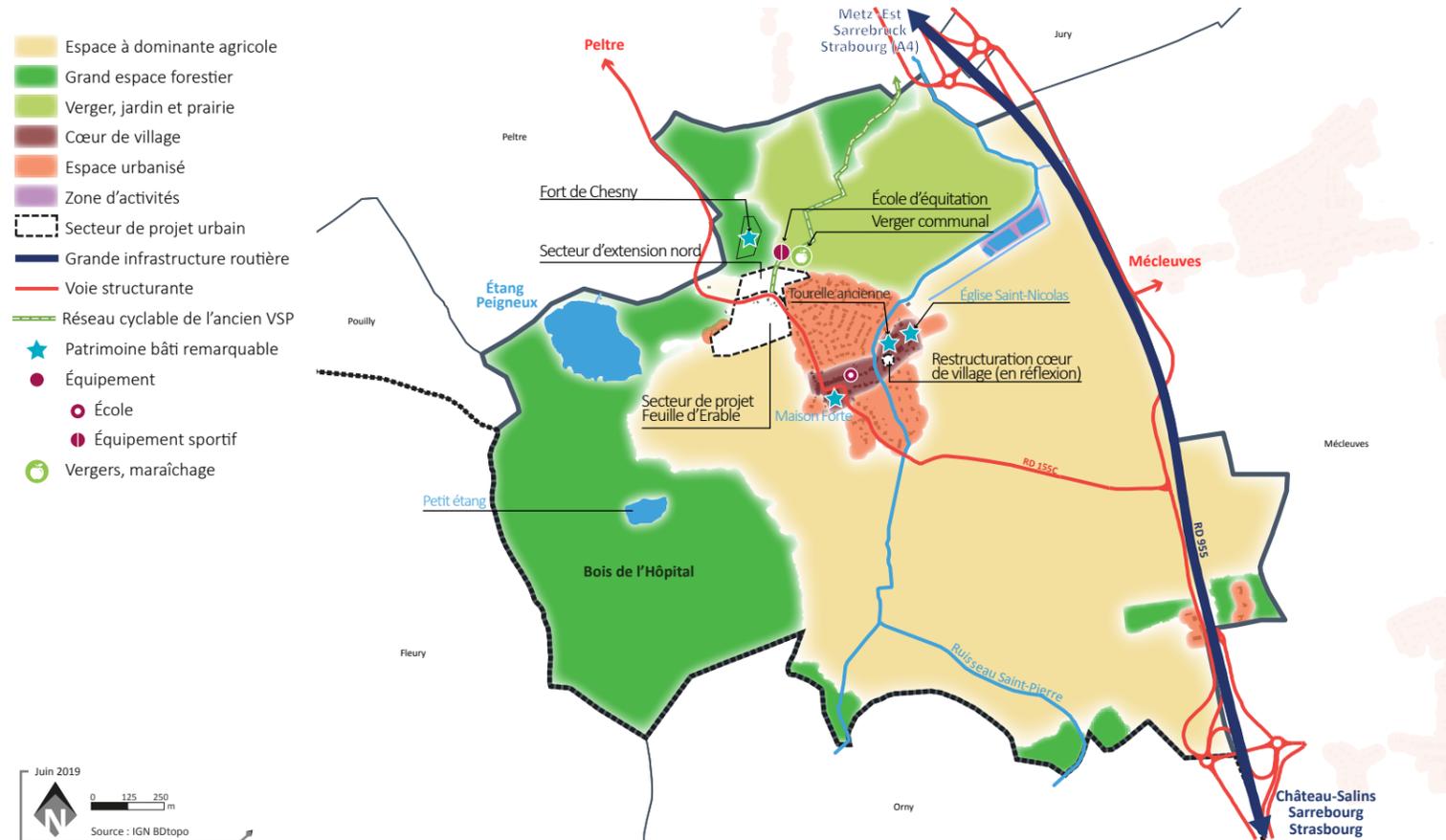
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité d'importantes polarités du sud-est de la métropole messine (Metz, Peltre), la commune de Chesny possède un PLU approuvé depuis le 25 septembre 2017.



Les principales orientations du PADD prévoient de :

- valoriser l'identité du village et qualifier les espaces publics ;
- maîtriser les extensions urbaines et les limites de l'enveloppe urbaine ;
- renforcer la diversité et la mixité des usages pour le village ;
- favoriser les déplacements au sein de la commune et vers les communes voisines ;
- préserver et valoriser les patrimoines paysagers et naturels et agir sur la consommation des ressources.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Juin 2019
0 125 250 m
Source : IGN BDTopo

Restructuration du centre du village (réflexion sur un projet d'espace public) ;
Secteur d'extension nord (OAP).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

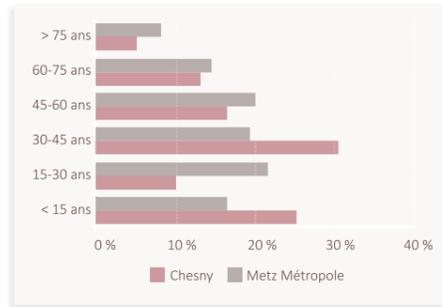
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



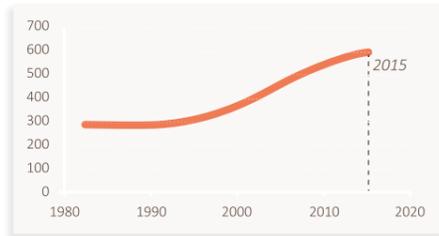
600
habitants
(0,3 % de Metz Métropole)

211
ménages

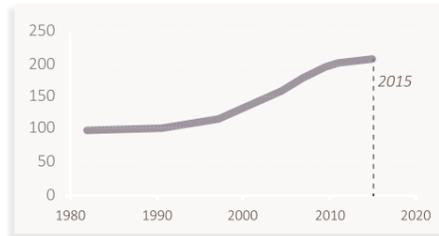
2,8
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

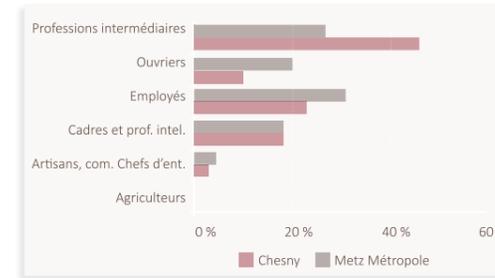


78,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

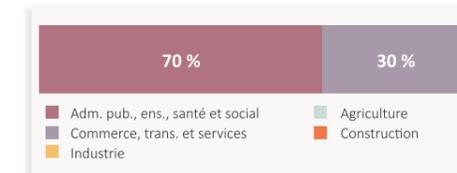
5 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

34
emplois sur la commune

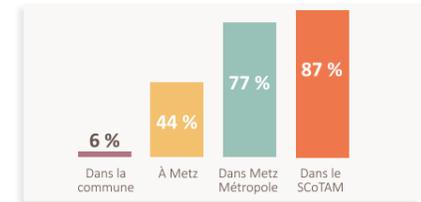
5,2 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



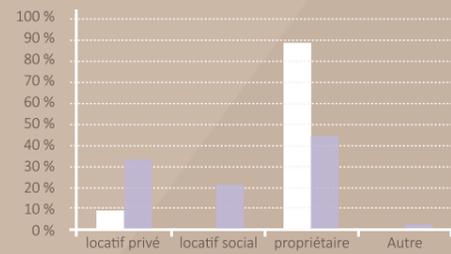
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

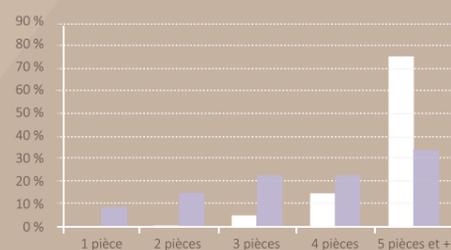


■ Chesny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,3 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

211 résidences principales
(0,2 % de Metz Métropole)

90,3 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

6 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Servitude canalisations Air Liquide

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **435 HA**

Surface agricole utile (SAU) **251 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

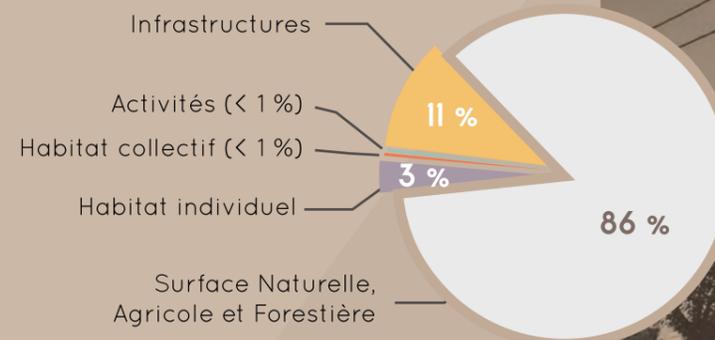
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Restructuration du Village canadien (projet feuille d'érable)

> Transfert de l'école d'équitation

> Rénovation de l'église (diagnostic)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Cœur de nature du SCoTAM, Étang du Peigneux

> Verger communal

> Fort de Chesny (fin XIX^e siècle - occupé par l'École nationale d'ingénieurs de Metz)

> Église Saint-Nicolas (1852)

> Vestiges ancien château (Tourelle- XVI^e siècle)

> Ancienne maison forte rue du Moulin Haut (XVI^e siècle)



JURY



EN BREF



Inscrite dans la périphérie sud-est de la métropole et historiquement implantée sur le plateau lorrain agricole, Jury conserve un caractère rural. La commune dispose d'un bon niveau de desserte routière grâce à une connexion directe avec la RD955. Les habitants bénéficient de la proximité immédiate de la halte ferroviaire de Peltre qui est située sur la ligne Metz-Strasbourg.



La morphologie urbaine de Jury est assez atypique. Outre son cœur historique, on distingue, au-delà de la voie ferrée, une zone mixte composée d'habitations, d'activités et d'un complexe sportif. Enfin, la partie nord-est accueille le Centre hospitalier spécialisé de Jury. En juin 2009, la commune a lancé une procédure de ZAC, Les Hameaux de la Passerelle, pour la réalisation d'un programme de logements et d'équipements. À ce jour, une première partie de cette opération a été livrée avec notamment la Maison de l'autisme et près de 80 logements.



Située dans le bassin versant de la Seille, Jury est bordée, à l'ouest, par le ruisseau Saint-Pierre et traversée, au sud, par le ruisseau de Corbon. Ces cours d'eau constituent les principales continuités écologiques supracommunales du territoire. La commune est également bordée par deux grands massifs forestiers qui viennent marquer les lignes de crêtes dans le paysage du sud-est messin. Ces ensembles accueillent les terrains militaires du groupement fortifié de la Marne et les espaces de respiration du Centre Hospitalier de Jury.



Identifiée comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité de polarités importantes du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Courcelles-sur-Nied), Jury dispose d'un PLU approuvé le 1er juillet 2009, en révision depuis décembre 2015.

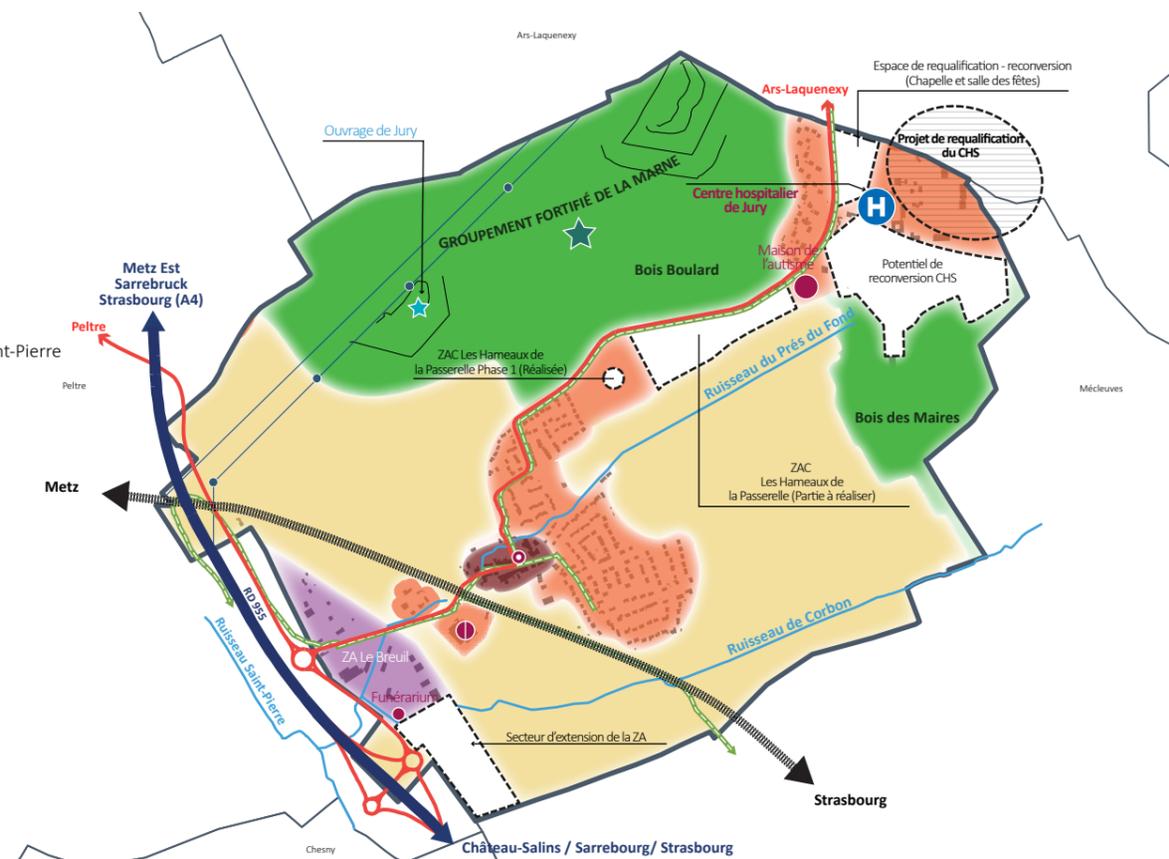
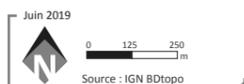


Dans le cadre de son projet de PADD, dont les orientations ont été débattues le 20 décembre 2017, la commune prévoit pour son développement de :

- garantir la qualité des unités paysagères ;
- maintenir les Trames vertes et bleues tout en garantissant le bon fonctionnement de l'activité agricole et forestière ;
- pérenniser la dynamique du tissu économique et assurer un niveau d'équipement cohérent avec le développement démographique ;
- prendre en compte les déplacements à l'échelle communale et intercommunale ;
- assurer une maîtrise du développement de l'urbanisation ;
- permettre la mixité des fonctions urbaines et une diversité des typologies de logements pour développer le parcours résidentiel au sein de la commune.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Ligne de chemin de fer
- Réseau cyclable de l'ancien Val Saint-Pierre
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Pylône



Les perspectives de développement de Jury sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération du 21 décembre 2015. Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit trois secteurs de projets de développement urbain :

- secteur d'extension de la zone d'activités Le Breuil ;
- site de reconversion potentiel lié au réaménagement du CHS de Jury (ancienne cité Satellite) ;
- espace de reconversion/requalification potentielle de l'ancienne salle des fêtes et de la chapelle du CHS de Jury.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



1 014

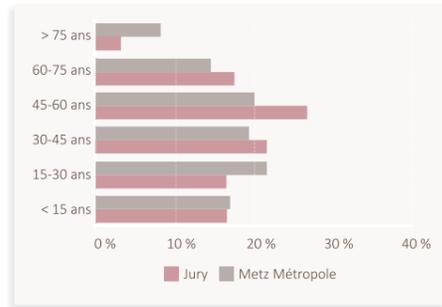
habitants
(0,5 % de Metz Métropole)

354

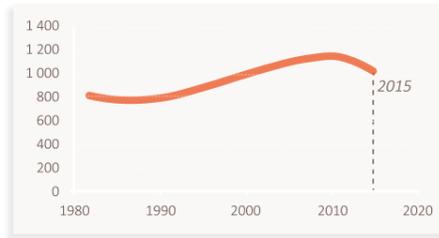
ménages

2,5

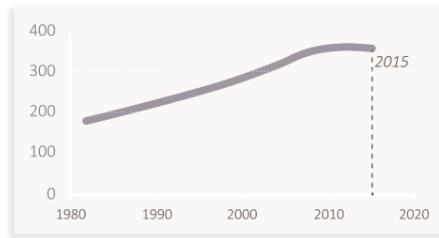
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



69,4 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

11,8 %

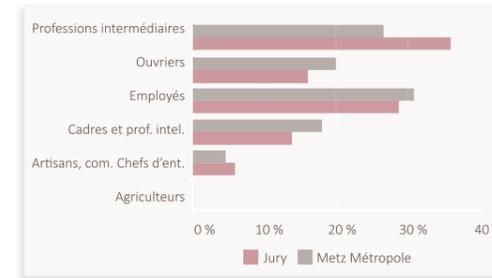
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

774

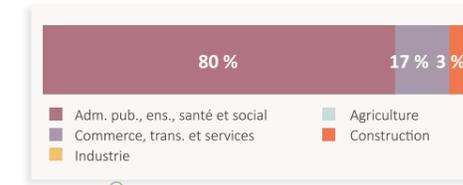
emplois sur la commune

5,6 %

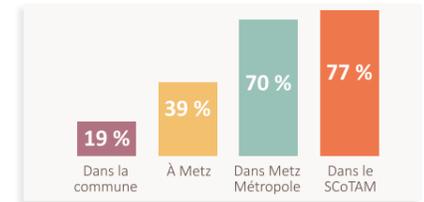
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



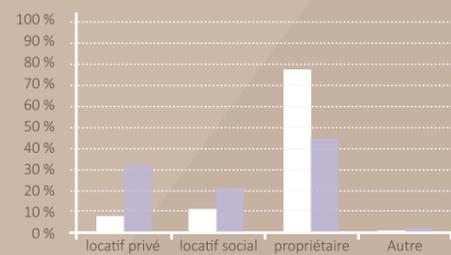
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

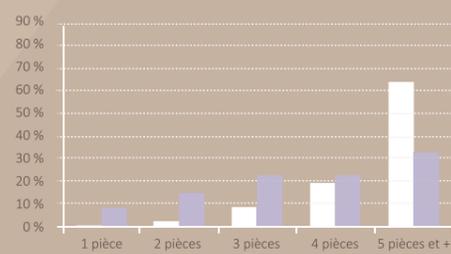


■ Jury ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,9 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

354 résidences principales
(0,4 % de Metz Métropole)

89,8 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4,3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

54 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide, gazoduc GRDF, oléoduc, et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **317 HA**
Surface agricole utile (SAU) **132 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

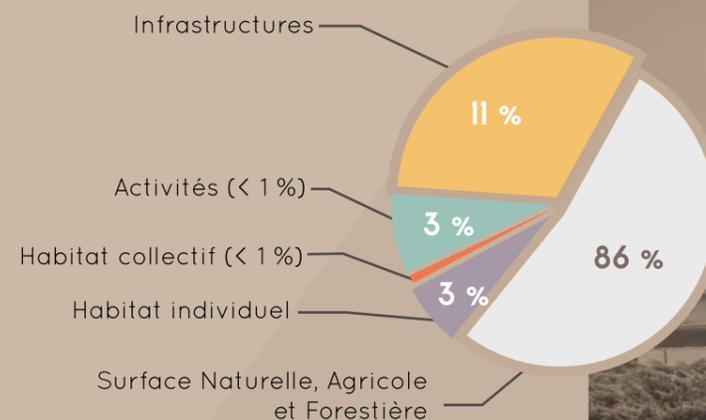


> Révision générale du PLU en cours (prescription en décembre 2015)
> Projet de requalification du CHS de Jury
> Finalisation de la ZAC des Hameaux de la Passerelle (95 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> ENS « Groupement fortifié de la Marne »



LAQUENEXY



EN BREF



Localisée en bordure orientale de la métropole à quelques kilomètres de Metz, Laquenexy est une commune résidentielle du plateau lorrain agricole. Développé le long de la RD70, ce village bénéficie aujourd'hui d'un niveau de desserte important lié à la proximité des réseaux routiers et ferroviaires structurants (Rocade Sud, RD999, gare de Courcelles-sur-Nied sur la ligne Metz-Strasbourg).



Sa morphologie de village-rue est classique sur le territoire lorrain. Sa fusion avec Villers-Laquenexy, en 1813, donne une forme singulière et étirée au village. La commune possède un patrimoine bâti historique marqué principalement par la présence de l'église Saint-Maximin et de monuments religieux et commémoratifs. Laquenexy présente un développement urbain récent constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'après-guerre, qui viennent s'implanter le long de la RD70.



Située sur la rive gauche de la Nied, qui constitue l'une des principales continuités écologiques intercommunales de son territoire, Laquenexy est également traversée par le ruisseau de la Fontaine et celui de Vallières, qui y prend sa source. La commune tire principalement son économie de l'agriculture céréalière et de l'élevage. Elle possède quelques espaces forestiers à l'ouest. La réputation de Laquenexy provient de ses jardins fruitiers créés en 1904 et qui bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance à l'échelle nationale.

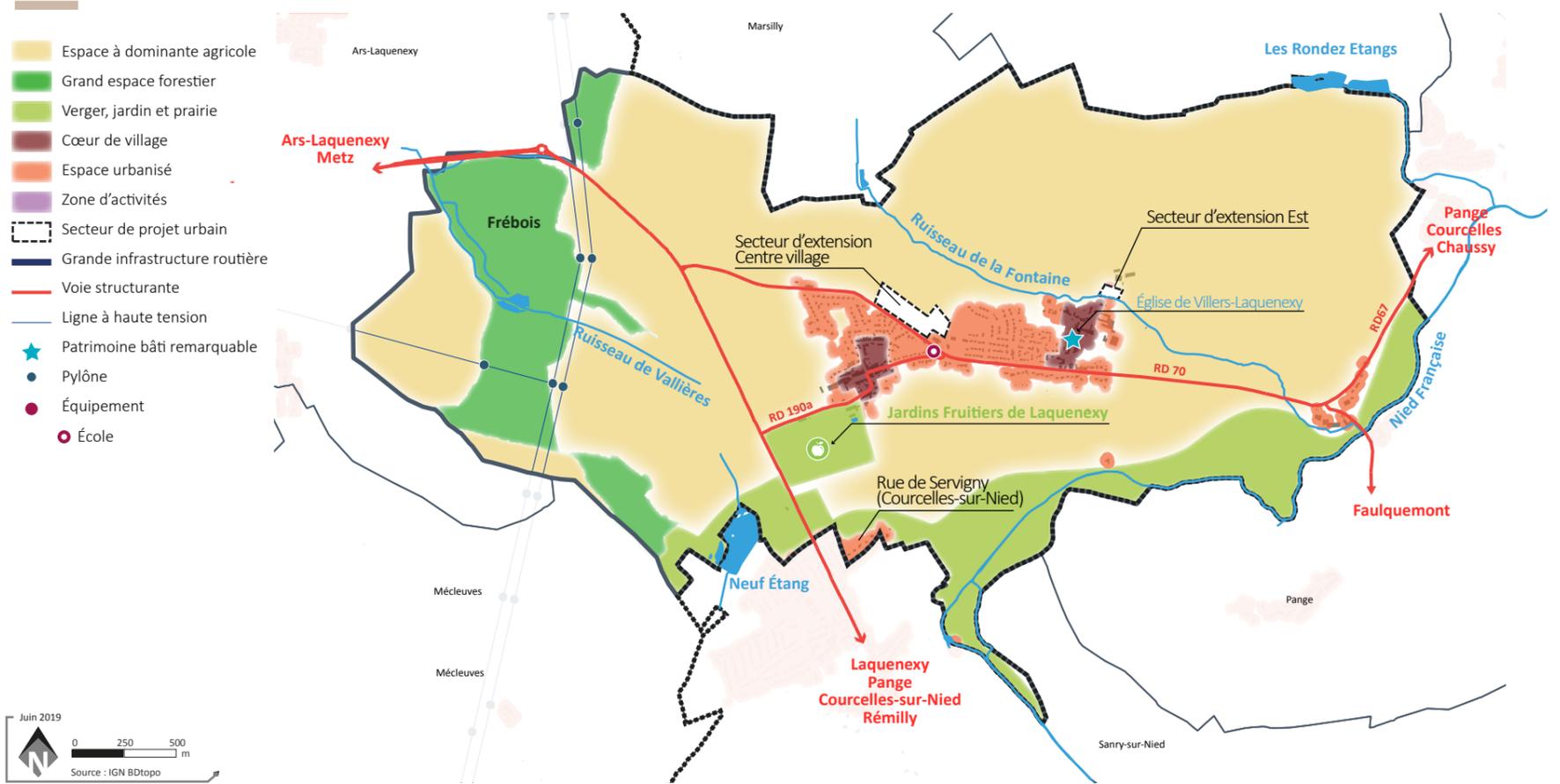


Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, aux côtés d'autres polarités du sud-est de la métropole (Courcelles-sur-Nied, Peltre), Laquenexy est actuellement dotée d'un Plan local d'urbanisme approuvé le 18 juillet 2016.



Au travers des orientations de son PADD, la commune a pour objectifs de développer des modes d'urbanisation plus économes et variés permettant de répondre aux différents besoins de la population. Elle tient à renforcer sa position en tant que pôle de proximité rural dans l'armature urbaine du SCoTAM, en confortant et en développant l'économie locale, mais aussi en organisant ses mobilités à d'autres échelles. En outre, la commune a pour objectif de protéger et valoriser les corridors écologiques majeurs de son territoire que sont la Nied et le ruisseau de Vallières).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Centre village (OAP - 4,1 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

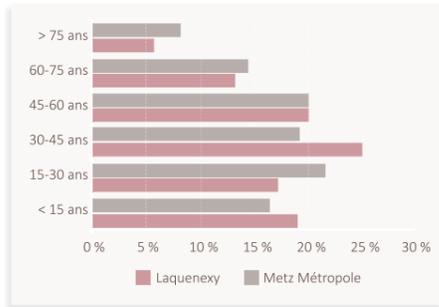
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



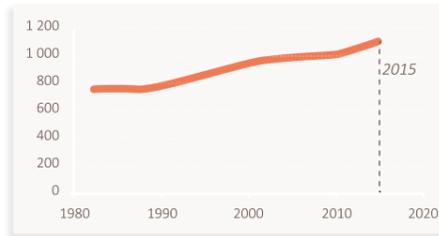
1 109
habitants
(0,5 % de Metz Métropole)

422
ménages

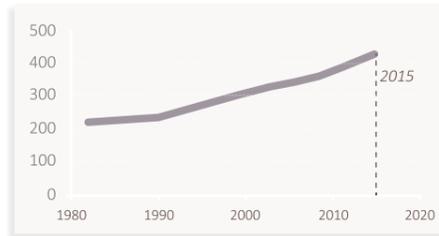
2,6
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

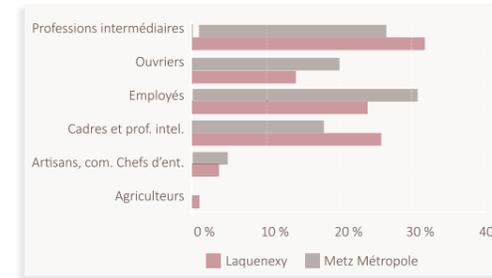


76,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

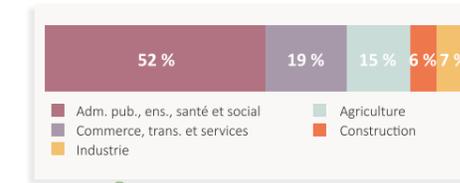
6,8 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

123
emplois sur la commune

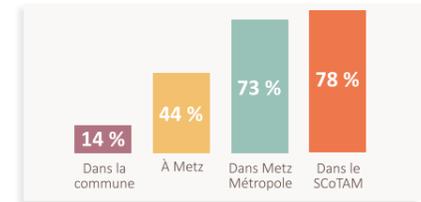
7,5 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



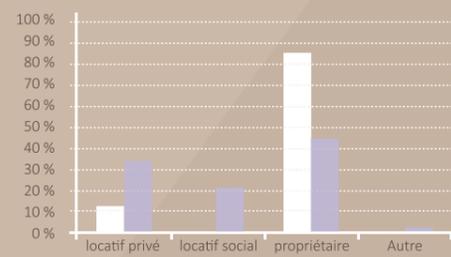
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

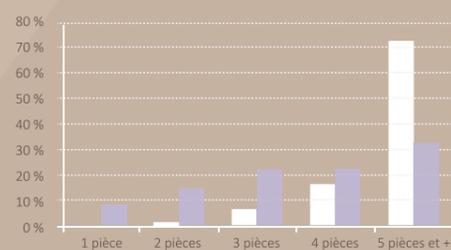


■ Laquenexy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

422 résidences principales
(0,4 % de Metz Métropole)

91,5 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

3,6 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

6 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa inondation (Atlas des zones inondables de la Nied Française approuvé le 1^{er} juin 2006).

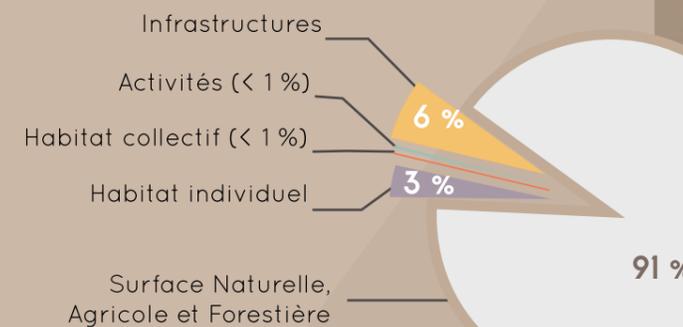
> Passage de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU en 2016

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **909 HA**
Surface agricole utile (SAU) **698 HA**
Sièges d'exploitation agricole **5**

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Saint-Maximin (XIX^e siècle)
- > Jardins fruitiers (1904)
- > Espace naturel Vallée de la Nied Française
- > Zone pour la conservation des oiseaux (Zico)



MÉCLEUVES



EN BREF



Mécleuves se situe à l'extrémité sud-est de la métropole. Cette commune résidentielle ancienne est inscrite sur le plateau lorrain agricole. Le bourg-centre, développé le long de la rue de la Croix du Mont, dispose d'une bonne desserte routière. L'accès depuis le sud de Metz se fait par la RD955 parallèle à l'A31.



La spécificité de Mécleuves se retrouve dans sa morphologie urbaine. Le ban communal se compose de trois entités : le centre originel de Mécleuves, les hameaux de Lanceumont et de Frontigny. Les zones urbanisées respectent le profil de village-rue lorrain classique. La commune peut se prévaloir d'un important passé historique (ancien fief mouvant du Roi de France, vestiges d'une ancienne voie gallo-romaine). La commune présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires des années 1960 à aujourd'hui.



Implantée sur le Plateau lorrain versant Rhin, Mécleuves est composée d'un paysage essentiellement agricole avec la présence notamment d'une ancienne ferme-château en cœur de bourg. Le ban communal, situé dans le bassin versant de la Seille, est traversé par le ruisseau de Champ le Bœuf, sous-affluent de la rivière. Au sud, le bois Cama, considéré par le SCoT comme réservoir de biodiversité, offre de beaux sentiers pédestres. On note la présence de milieux ouverts, composés de calcaire à gryphées, au lieu-dit Le Feuillet, à l'est du hameau de Lanceumont.

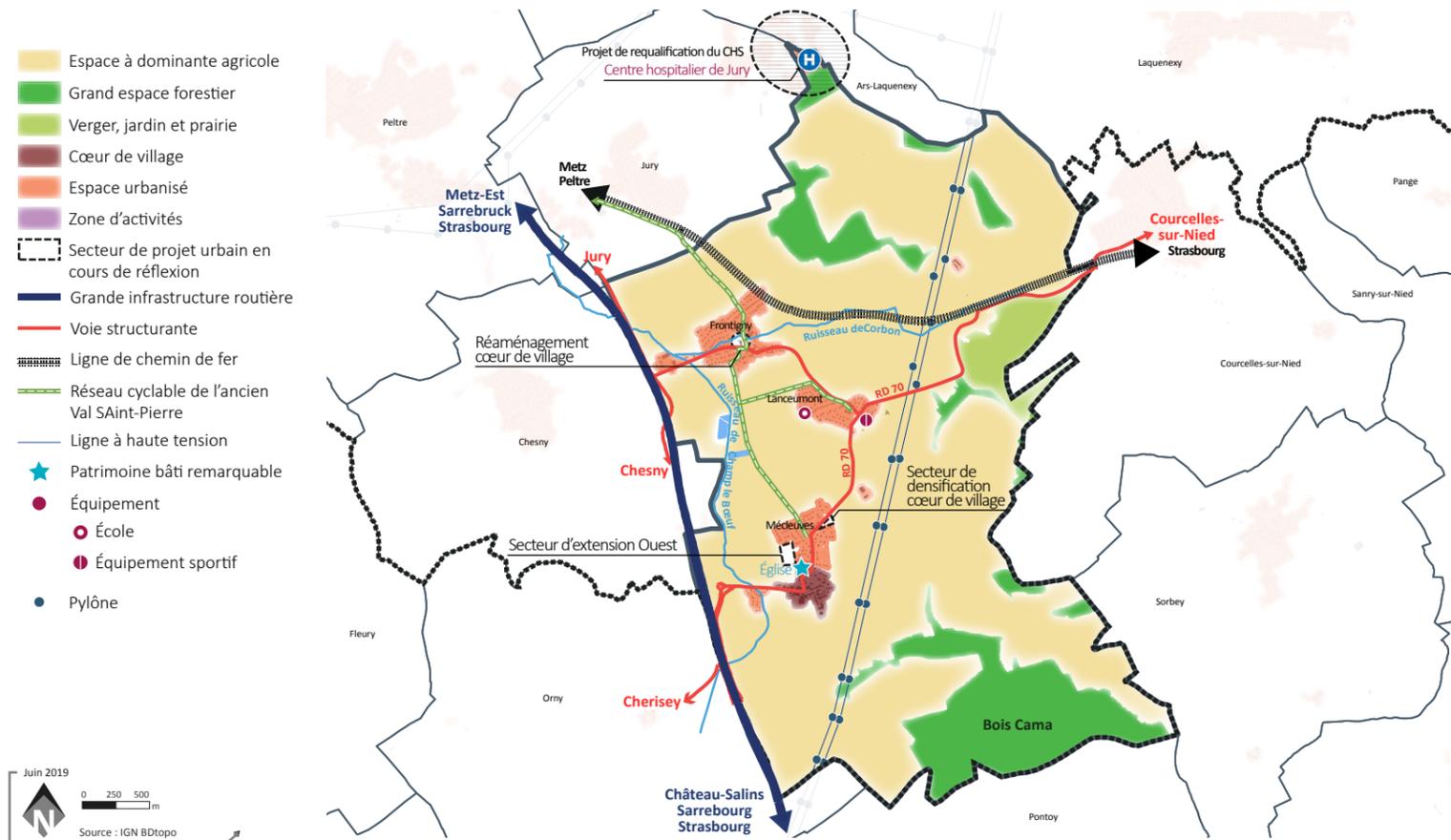


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité de polarités importantes du sud-est de la métropole (Metz, Peltre, Courcelles-sur-Nied), Mécleuves est régie par le Règlement national d'urbanisme suite à la caducité de son POS depuis le 27 mars 2017 (Loi Alur). Afin d'intégrer les dernières évolutions juridiques en matière d'urbanisme et de bénéficier d'un document modernisé, la commune de Mécleuves a engagé l'élaboration de son PLU depuis le 30 juin 2017.



La délibération prescrivant le PLU permet d'esquisser les attentes de la commune, qui sont de protéger les milieux naturels participant aux continuités écologiques, de prendre en compte le passage de la RD955 (axe de circulation routière majeur dans la métropole), et enfin d'étudier les opportunités de logement dans les cœurs urbains du centre-bourg et des deux hameaux.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Mécleuves sont en réflexion dans le cadre de l'élaboration de son PLU, prescrite par délibération, le 30 juin 2017 et dont l'arrêt est prévu pour juin 2019.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



1 172

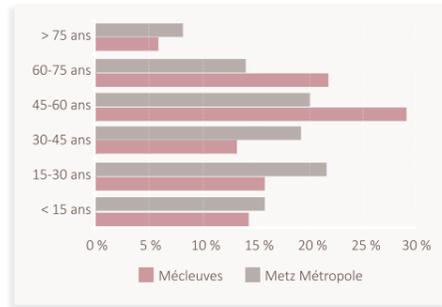
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

470

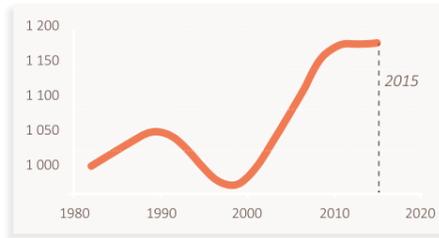
ménages

2,5

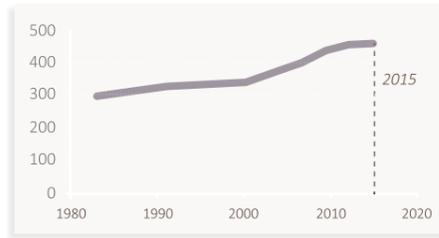
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



72 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

5,9 %

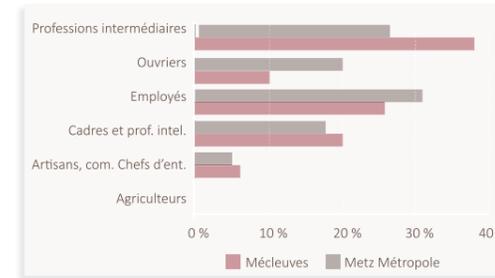
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

70

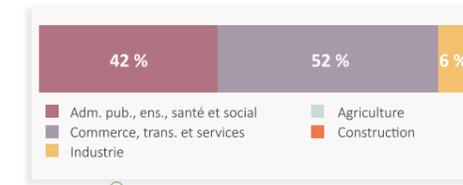
emplois sur la commune

5,9 %

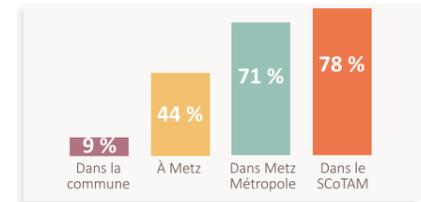
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



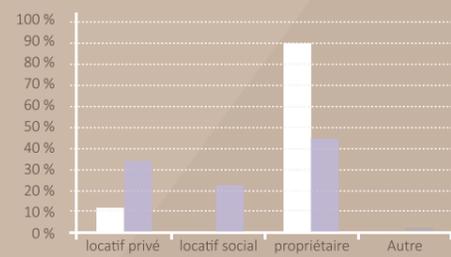
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

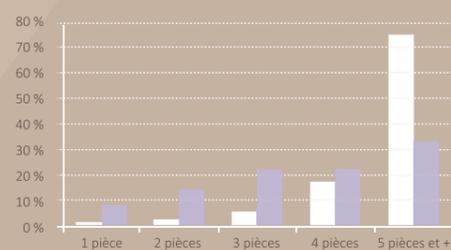


■ Mécleuves ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,3 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

470 résidences principales
(0,5 % de Metz Métropole)

93 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

3,3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

OCCUPATION DU SOL

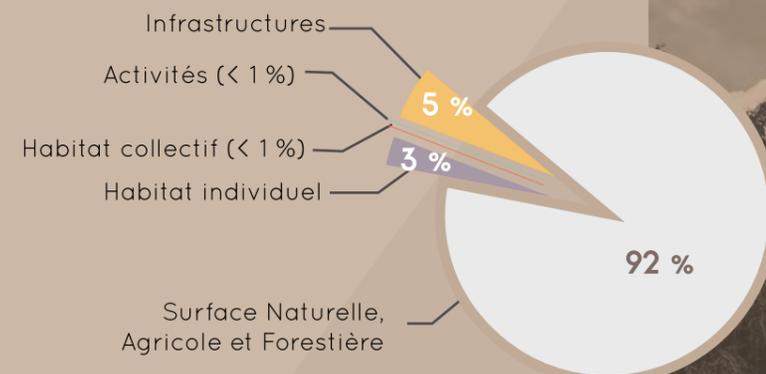


Surface totale de la commune **1 289 HA**
Surface agricole utile (SAU) **955 HA**
Sièges d'exploitation agricole **5**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Élaboration du PLU (prescription le 30 juin 2017)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Aucun Monument historique



METZ GRANGE-AUX-BOIS



EN BREF



Développée dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté, à partir de 1974, la Grange-aux-Bois est traversée en son centre par la RD999. Le quartier est directement relié à la RN431 et desservi par deux lignes de bus du réseau Le Met'.



La Grange-aux-Bois dispose d'équipements et de services qui en font un quartier moderne. En outre, sa situation en limite urbaine offre à ses habitants des conditions de vie « de la ville à la campagne ». Le quartier se distingue par l'accueil de la Foire internationale de Metz (FIM) et une partie de la ZAC Pôle santé-innovation de Mercy, qui est en cours de commercialisation. Le quartier est situé à proximité immédiate de l'Hôpital de Mercy.



La Grange-aux-Bois est un quartier bordé au sud et à l'est par les bois de Mercy, d'Aubigny et de la Dame. Le quartier est également traversé par la grande coulée verte, axée sur le ruisseau de la Cheneau, qui comporte la pointe sud du bois de la Maccabée, les abords du lac Ariane et le parc urbain de la Roseraie.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, la Grange-aux-Bois s'inscrit comme un espace urbain du cœur de la métropole. Depuis le 23 février 2017, la ville de Metz procède à la révision générale de son PLU initialement approuvé en décembre 2008.



Pour ce quartier, le projet de PADD de Metz prévoit :

- de redynamiser l'activité commerciale en s'appuyant sur une offre qualitative de commerces et de services de proximité pour ses habitants ;

- de densifier les activités et l'emploi à proximité des équipements structurants présents au sud du quartier notamment (desserte Mettis, parking-relais de la FIM) ;

- de préserver et valoriser les espaces du bois de la Maccabée et du lac Ariane ainsi que les activités et équipements du quartier ;

- de réduire les effets de coupures urbaines, créés par les infrastructures routières, en améliorant la perméabilité et les liaisons douces vers les secteurs et polarités environnants du Technopôle, d'Actipôle, de Borny et du PSI Mercy.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

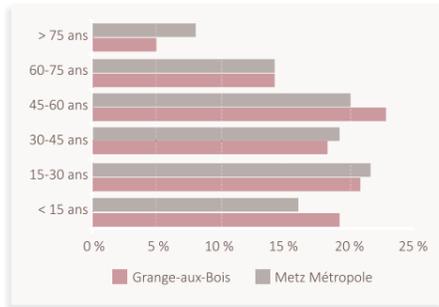
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



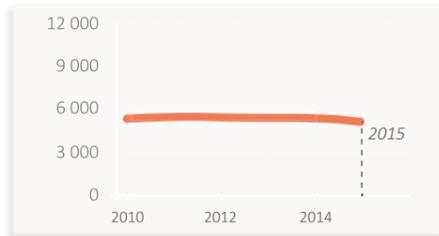
5232
habitants
(2,4 % de Metz Métropole)

1817
ménages

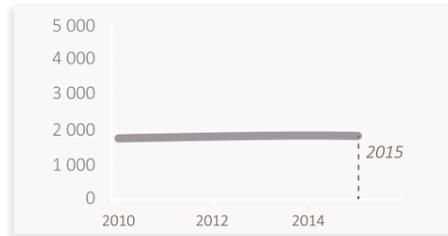
2,8
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

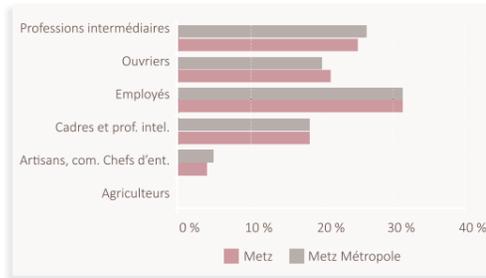
DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



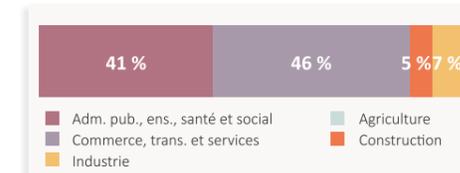
67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

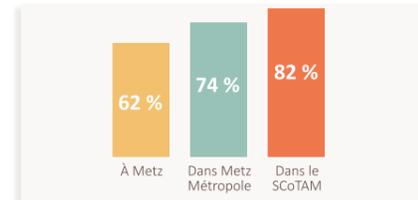
75537
emplois sur la commune
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



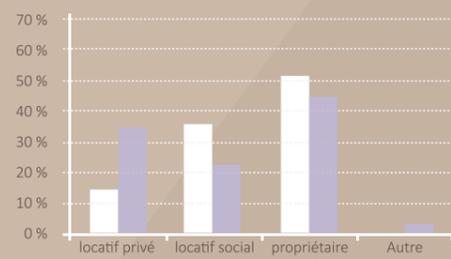
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

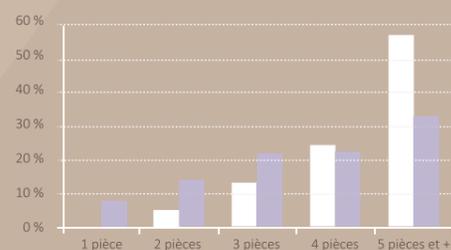


■ Metz Grange-aux-Bois ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,6 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

1817 résidences principales
(1,8 % de Metz Métropole)

66,3 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

6,4 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

676 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

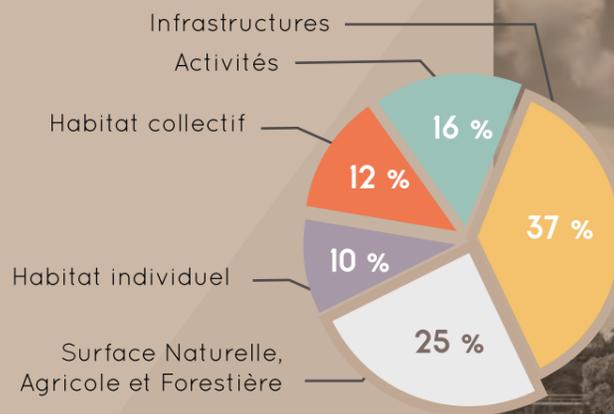


> Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Aucun Monument historique



PELTRE



EN BREF



Située aux portes de Metz, dans le sud-est de la métropole, Peltre est une commune résidentielle du plateau lorrain agricole. Développée le long de la rue de Gargan, ce bourg bénéficie aujourd'hui d'un bon niveau de desserte grâce à ses connexions au réseau routier (RN431, RD955) et la présence d'une halte ferroviaire inscrite sur la ligne structurante Metz-Strasbourg.



Caractérisée originellement par un profil de village-rue lorrain classique, Peltre se distingue par l'importance de son patrimoine bâti (Couvent de la Providence, Ferme de Basse Bevoye) et la présence de l'un des principaux équipements de la métropole : le Pôle santé innovation (PSI) de Mercy. En outre, la commune bénéficie de la présence d'autres structures importantes telles que l'ensemble scolaire Notre-Dame et la communauté Emmaüs. Peltre présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'Après-Guerre et d'une zone d'activités artisanales de près de 30 ha, repérée comme site d'influence économique à l'échelle du SCoTAM.



Implantée dans le bassin versant de la Seille, Peltre est traversée par le ruisseau Saint-Pierre, qui constitue l'une des principales continuités écologiques supracommunales présentes sur son territoire. La commune accueille également le bois de l'Hôpital qui offre un accès direct aux habitants du village au réseau de sentiers de promenade structurant du sud-est de la métropole.

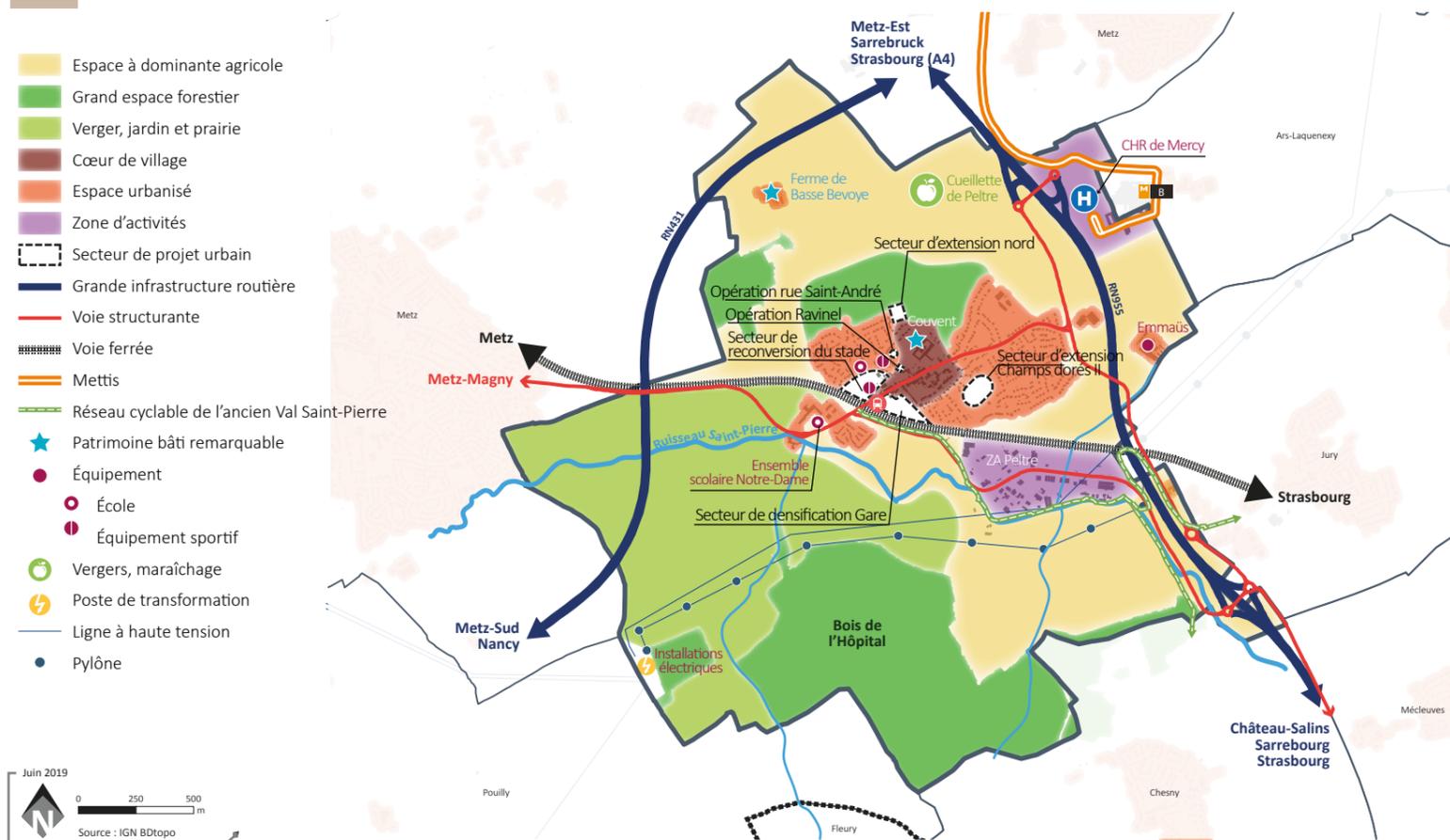


Identifiée comme pôle-relais dans l'armature du SCoTAM, Peltre a engagé la révision de son POS en PLU le 18 décembre 2014. La commune est temporairement régie par le Règlement national d'urbanisme depuis le 27 mars 2017 (Loi Alur).



Au travers des orientations de son projet de PADD, débattues le 5 juillet 2017 en Conseil municipal, la commune a pour objectif de trouver un équilibre entre le besoin d'assurer un développement mesuré et maîtrisé de son urbanisation, de conforter le cadre de vie de ses habitants et d'intégrer des enjeux économiques et infrastructurels à l'échelle de l'agglomération (développement de la ZAC intercommunale PSI de Mercy, intermodalité de la route de Strasbourg, renforcement de la halte ferroviaire).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Peltre sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 18 décembre 2014. Arrêté en octobre 2018, le PLU en cours d'élaboration prévoit 5 secteurs de projets de développement urbain, principalement en densification des tissus urbains existants : secteur de densification autour de la gare - rue Daubrée (OAP - 1,41 ha) ; secteur de densification cœur de village - rue Saint-André (OAP - 0,49 ha) ; secteur d'extension du lotissement Champs dorés (OAP - 2,7 ha) ; secteur d'extension allée du Cloître (OAP - 1 ha) ; secteur de reconversion du stade (OAP - 1,26ha).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

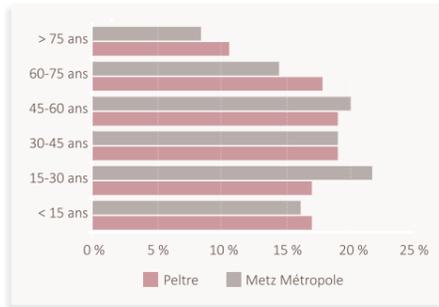
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



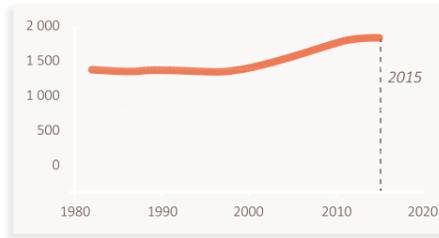
1 855
habitants
(0,8 % de Metz Métropole)

735
ménages

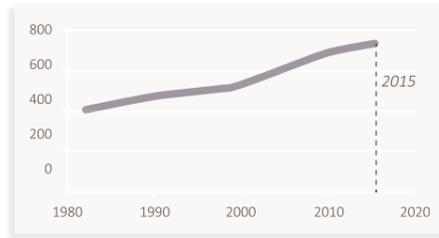
2,4
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

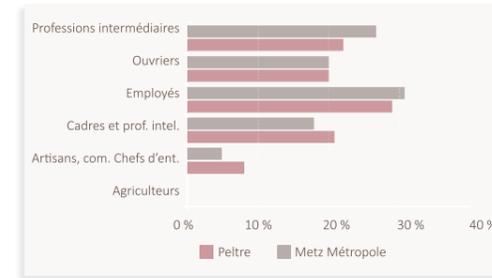


72,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

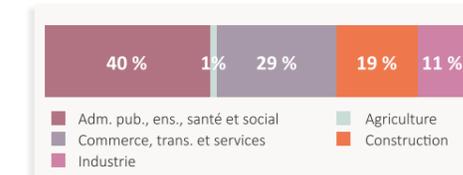
11 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

660
emplois sur la commune

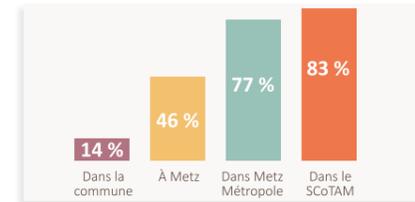
7,6 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



4,9 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

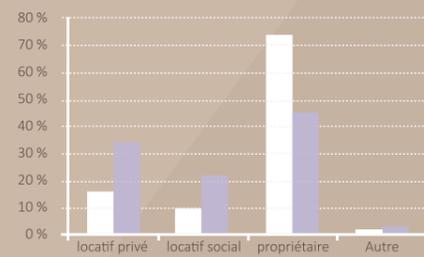
735 résidences principales
(0,7 % de Metz Métropole)

79,6 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

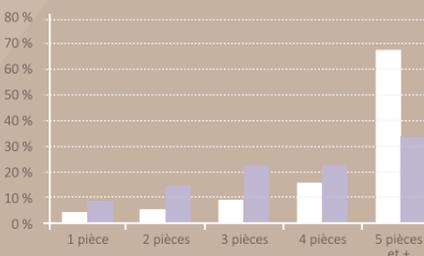
3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

73 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Peltre ■ Metz Métropole
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz et de plusieurs lignes à très hautes tensions (RTE, URM)

> Ruisseau Saint-Pierre (inondations localisées)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **832 HA**
Surface agricole utile (SAU) **436 HA**
Sièges d'exploitation agricole **2**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



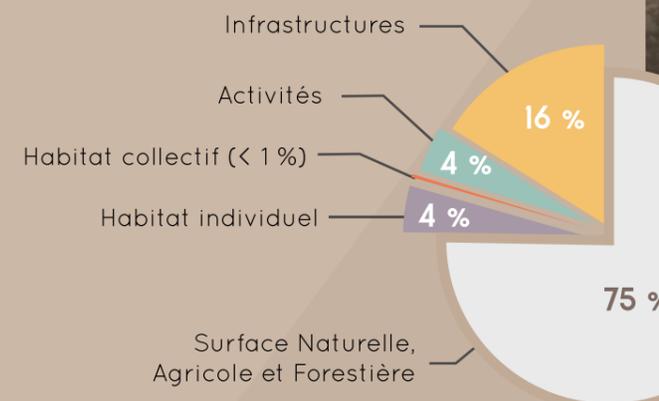
> ZAC intercommunale Pôle santé-innovation de Mercy

> PLU approuvé en juin 2019

> Réhabilitation de la mairie

> Parking de la gare en pôle multimodal

> Reconversion de la ferme de Ravinel (27 logements)

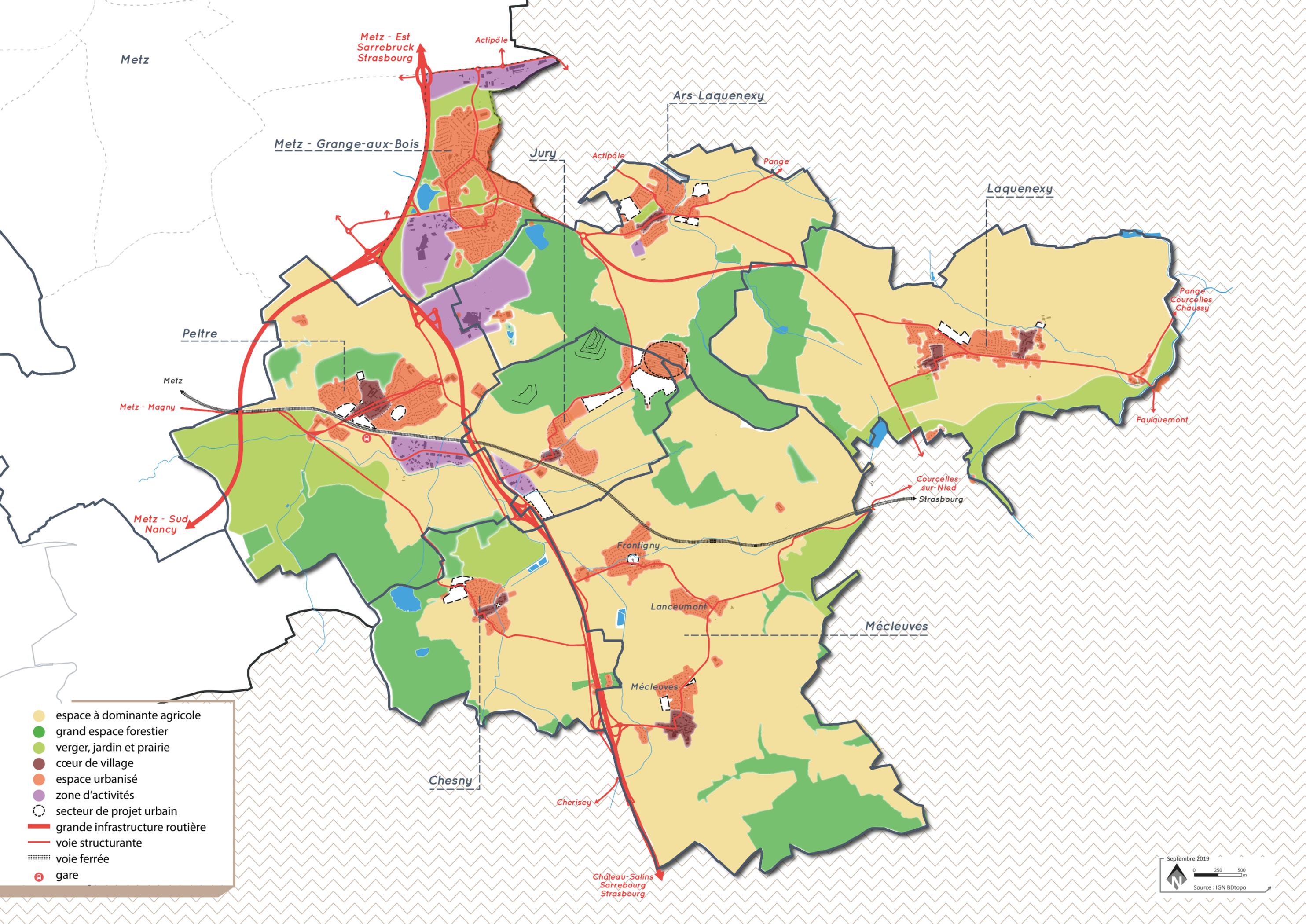


PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Notre-Dame (XIX^e siècle)
- > Couvent de la Providence (XIX^e siècle)
- > Chapelle de Basse-Bevoye (XIX^e siècle)
- > Château de Crépy (XIX^e siècle)





Metz

Metz - Est
Sarrebuck
Strasbourg

Actipôle

Ars-Laquenexy

Metz - Grange-aux-Bois

Jury

Actipôle

Pange

Laquenexy

Peltre

Metz

Metz - Magny

Pange
Courcelles
Chaussy

Fauquemont

Courcelles-
sur-Nied
Strasbourg

Metz - Sud
Nancy

Frontigny

Lanceumont

Méclevues

Méclevues

Chesny

Cherisey

Château-Salins
Sarrebouurg
Strasbourg

- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- espace urbanisé
- zone d'activités
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée
- gare





AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE
2019

Directeur de publication
Patricia Gout

Équipe rédaction
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

Traitement statistique
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine
Schlout

Conception et création
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,
Kevin Rodeghiero


Metz
Métropole


INSPIRE
METZ

www.aguram.org

   @aguram